



Laboratoire des Liquides Biologiques - GASTRO

LIQBIO-Gastro

<https://www.hug.ch/feuilles-de-demande>

Responsable du laboratoire : Dr sc. Ch. Deffert (022 37) 27 333
Responsable Technique : Dr sc. N. Lambeng (079 55) 34 011
Rendez-vous : (022 37) 29 530
Labo direct ou résultats : Tél./Fax : (022 37) 29 353 / 27 339
E-mail : LiquidesBiologiques.Labo@hug.ch
Centre d'accueil des prélèvements (CAP) : Tél (022 37) 21 800

M. Mme (SVP: en caractères d'imprimerie)

Nom:.....

Nom de jeune fille :.....

Prénom :.....

Date de naissance : / /

Représentant légal si patient mineur : père mère

Nom/prénom :

Rue/N°:.....

Localité, No postal :.....

Unité d'hospitalisation : Médecin :.....

N° EdS :

Adresse pour facturation: Patient Demandeur Assurance

Nature du cas : Maladie AI Accident Maternité

N° AVS (AI obligatoire) :

Assurance : N° Assuré :

Prescripteur (Nom/Prénom - Rue/N°- Localité, No postal - Tel/Fax) :

Votre référence :

Médecins en copie (Nom/Prénom - Rue/N°- Localité, No postal - Tel/Fax : *Le laboratoire demandeur/prescripteur a obtenu l'accord du prescripteur/patient pour transmettre des copies à d'autres médecins que le médecin prescripteur :*

Prélèvement du : Heure :

Renseignements obligatoire (diagnostic et/ou traitement etc.) :

Opposition du patient à l'enregistrement des résultats de cette demande dans le dossier patient informatique (DPI) des HUG

AIR EXPIRE



TEST RESPIRATOIRE D'ABSORPTION DU LACTOSE *

Substrat : lactose marqué au ¹³C

Indication au test :

Diarrhées hydriques

Ballonnements

Douleurs abdominales

Autre indication :



DETECTION D'HELICOBACTER PYLORI

Substrat : urée marquée au ¹³C

Indication au test :

Contrôle d'éradication Hélicobacter pylori

Ulcère gastro-duodénal

Gastrite chronique

Autre indication :



TEST DE VIDANGE GASTRIQUE LIQUIDE *

Substrat : acétate marquée au ¹³C

Indication au test :

Résidus gastriques

Pesanteur épigastrique

Retard à l'absorption d'un médicament

Diabète

Autre indication :

* = le patient a été informé que les analyses identifiées par le caractère * ne figurent pas sur la liste OFAS en vigueur et qu'elles ne seront donc pas obligatoirement prises en charge par les caisses maladie.